

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1260**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

TP : Titre professionnel Technicien(ne) supérieur(e) en réseaux informatiques et télécommunications d'entreprise

Nouvel intitulé : Technicien (ne) supérieur (e) en réseaux informatiques et télécommunications d'entreprise

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'Emploi (Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ) Modalités d'élaboration de références : CPC gestion et traitement de l'information	Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326u Exploitation informatique

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) technicien(ne) supérieur(e) en réseaux informatiques et télécommunications d'entreprise intervient de manière autonome dans un contexte qui varie en fonction de la taille et de l'organisation de l'entreprise. Plus le réseau d'entreprise est important, plus les tâches se répartissent au sein d'une équipe. Il (elle) travaille sous le contrôle d'un ingénieur réseaux et partage avec lui la responsabilité du bon fonctionnement et de la disponibilité des réseaux. Il (elle) intervient dans les limites de sa délégation (décisions à prendre en cas d'urgence ou d'absence du responsable). En cela, il (elle) s'entretient régulièrement avec lui pour l'informer des anomalies, lui soumettre des propositions, l'accompagner dans la conduite de sa réflexion et de ses projets. Le (la) technicien(ne) supérieur(e) en réseaux informatiques et télécommunications d'entreprise respecte les procédures de sécurité et les normes préconisées par l'entreprise pour installer, tester, administrer, maintenir les infrastructures (matérielles et logicielles) et les services associés : connectique, réseaux locaux, interconnexions locales et distantes, sécurité, impressions, sauvegardes/restitutions, messagerie, téléphonie... Aidé(e) d'outils, il (elle) gère les trafics de données qui circulent sur les réseaux, gère leur sécurité et travaille au contact des utilisateurs qu'il (elle) peut être amené (e) à former, assister ou conseiller. Il (elle) participe à l'organisation des dispositifs généraux de maintenance et de secours et à l'optimisation du réseau en y intégrant de nouveaux services et de nouvelles applications.

Le (la) technicien (ne) supérieur(e) en réseaux informatiques et télécommunications d'entreprise travaille souvent en environnement climatisé et, pour une grande partie de son activité, sur des postes de travail nécessitant la frappe au clavier et la lecture sur écran. Une partie de son activité se réalise à distance, au téléphone ou au travers des réseaux informatiques. Ses horaires de travail ne sont pas toujours réguliers (horaires décalés, week-end) et peuvent être largement dépassés lors de phases délicates d'intégration, de tests et de mise en production. Certaines missions peuvent lui imposer des déplacements fréquents sur de nombreux sites éloignés (voire à l'étranger).

#### 1. EXPLOITER, SUPERVISER ET GARANTIR LA CONTINUITÉ DE SERVICE DES RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS DE L'ENTREPRISE

Contrôler la conformité des locaux techniques, leur état, leurs accès, et signaler les anomalies.

Surveiller les réseaux, traiter les incidents et gérer l'exploitation sur incident.

Exploiter les équipements de téléphonie.

Contrôler la conformité des installations et des équipements réseaux, après intervention.

Assister, conseiller les utilisateurs et assurer le support technique des clients.

Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique et télécommunications.

#### 2. CONTRIBUER A L'ADMINISTRATION DES RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS DE L'ENTREPRISE

Intégrer, tester et mettre à jour les infrastructures de transmission voix - données.

Intégrer, tester et mettre à jour les services réseaux dans leur environnement système.

Intégrer, paramétrer et exploiter les outils de métrologie, de sécurité et d'administration réseau.

Administrer les infrastructures et des services réseaux.

Administrer les services de messagerie unifiée.

Administrer les services de téléphonie.

Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique et télécommunications.

### 3. PARTICIPER AUX ETUDES D'OPTIMISATION DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS DE L'ENTREPRISE

Assurer sa veille technologique.

Accompagner les experts techniques dans la conduite des nouveaux projets.

Rechercher et évaluer des solutions techniques nouvelles incluant la sécurité.

Proposer des scénarios d'évolution de mise en œuvre et argumenter leur choix.

Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique et télécommunications.

#### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Dans une société de services (SSII), il (elle) travaille généralement en mission (en régie) chez un client 'grand compte'. L'esprit de service implique qu'il sache véhiculer l'image de marque de la société (défendre une offre qui a été faite par quelqu'un d'autre, remonter un besoin du client, etc.) et porter la solution proposée par la société en conduisant le changement auprès des équipes techniques du client.

Dans une entreprise 'grand compte' (administration, banque, assurance...), le (la) technicien (ne) supérieur (e) en réseaux informatiques et télécommunications d'entreprise travaille au sein du service « production - exploitation informatique », peut utiliser d'avantage les techniques liées aux architectures 'propriétaires' qui cohabitent avec les architectures 'ouvertes' standards et exploiter de 'grosses' plates-formes d'administration de systèmes d'information.

Technicien (ne) réseaux.

Technicien (ne) réseaux informatiques.

Technicien (ne) réseaux et télécoms.

Administrateur (trice) réseau.

Administrateur (trice) système et réseaux.

Technicien (ne) micro/réseaux.

Technicien (ne) de maintenance réseaux.

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

#### Réglementation d'activités :

Néant

#### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

Le titre professionnel est composé de trois certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles ( CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 25 novembre 2002 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 1260 - EXPLOITER, SUPERVISER ET GARANTIR LA CONTINUITÉ DE SERVICE DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS DE L'ENTREPRISE	<p>Contrôler la conformité des locaux techniques, leur état, leurs accès, et signaler les anomalies.</p> <p>Surveiller les réseaux, traiter les incidents et gérer l'exploitation sur incident.</p> <p>Exploiter les équipements de téléphonie.</p> <p>Contrôler la conformité des installations et des équipements réseaux, après intervention.</p> <p>Assister, conseiller les utilisateurs et assurer le support technique des clients.</p> <p>Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique et télécommunications.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 1260 - CONTRIBUER A L'ADMINISTRATION DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS DE L'ENTREPRISE	<p>Intégrer, tester et mettre à jour les infrastructures de transmission voix - données.</p> <p>Intégrer, tester et mettre à jour les services réseaux dans leur environnement système.</p> <p>Intégrer, paramétrer et exploiter les outils de métrologie, de sécurité et d'administration réseau.</p> <p>Administrer les infrastructures et des services réseaux.</p> <p>Administrer les services de messagerie unifiée.</p> <p>Administrer les services de téléphonie.</p> <p>Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique et télécommunications.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 1260 - PARTICIPER AUX ETUDES D'OPTIMISATION DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS DE L'ENTREPRISE	Assurer sa veille technologique. Accompagner les experts techniques dans la conduite des nouveaux projets. Rechercher et évaluer des solutions techniques nouvelles incluant la sécurité. Proposer des scénarios d'évolution de mise en œuvre et argumenter leur choix. Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique et télécommunications.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)
Après un parcours de formation continue	X		Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)
En contrat de professionnalisation	X		Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Décret 2002-1029 du 02 août 2002 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi (JO du 06 août 2002).

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 09/12/2003 paru au JO du 18/12/2003

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 25 novembre 2002 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

##### Lieu(x) de certification :

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

**Certification suivante :** Technicien (ne) supérieur (e) en réseaux informatiques et télécommunications d'entreprise